



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 7 septembre 2015

Demande d'un crédit de construction pour l'agrandissement et la réfection du Centre technique communal (CTC)

Afin de répondre aux besoins de l'administration et d'assurer la qualité des prestations à rendre à la population, la Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal une demande pour un crédit de construction d'un montant de CHF 4'127'000.- TTC pour l'agrandissement et la réfection du CTC ainsi que l'aménagement de surfaces administratives temporaires dans les locaux du bâtiment communal sis Rue de Lausanne 35. Le projet englobera aussi la mise en conformité de l'édifice aux normes incendie, énergie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'agrandissement du CTC et sa mise en conformité est un projet de grande ampleur qui s'inscrit dans la volonté de modernisation de l'Administration communale voulue par la Municipalité. Les travaux - définis dans le cadre d'un premier crédit d'étude octroyé par le Conseil communal en 2014 - permettront effectivement d'offrir de bonnes conditions d'accueil au public et de répondre à la hausse de l'effectif du personnel due au nombre croissant de projets gérés par les Services techniques de la Commune.

Le bâtiment d'origine, construit en 1947-48 et acquis par la Commune en 1994, ne respecte plus aujourd'hui l'ordonnance relative à la Loi sur le travail en termes de surfaces, de conditions de travail et d'organisation. De plus, dans le cadre du programme "Cité de l'énergie" dont Renens fait partie et du label renouvelé en 2013, la Municipalité a adopté le standard "*bâtiments 2011*" qui vise à renforcer les mesures en faveur de l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Sur cette base, le projet lauréat du concours d'architecture organisé dans le cadre du crédit d'étude démontre qu'une surélévation du bâtiment administratif et du corps intermédiaire répond aux besoins exprimés dans le cahier des charges. Le projet retenu a séduit le jury par sa cohérence et sa simplicité. Les travaux consistent en la création de 356 m² de nouvelles surfaces administratives, mais aussi le raccordement au chauffage à distance, la création d'un ascenseur, l'assainissement énergétique du bâtiment et la pose de panneaux photovoltaïques. Le chantier participera également à l'entretien et à la valorisation du patrimoine communal

En cas d'acceptation du préavis, le début des travaux est prévu pour janvier 2016 et devraient s'étendre sur une durée de 14 mois. Les différents collaborateurs du CTC seront provisoirement déplacés à la Rue de Lausanne 35 dans des locaux anciennement occupés par la Police de l'Ouest lausannois. L'occupation de cette surface nécessitera des travaux d'adaptation.

Renseignements :

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63

Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81